Formacoop

Régulateur en transports sanitaires

Organisation

Durée : 35 heures
Mode d'organisation : Présentiel
Tarif : 1 800,00 €
Satisfaction des apprenants : 0 %

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse principalement aux professionnels travaillant dans le secteur des transports sanitaires, qu'il s'agisse de nouveaux entrants souhaitant se spécialiser dans le domaine ou de salariés souhaitant approfondir leurs compétences. **Le métier visé inclue** les régulateurs.

Les candidats doivent être motivés et désireux d'acquérir des compétences pratiques et théoriques pour exceller dans leur rôle.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de la formation « régulateur en transports sanitaires » incluent l'acquisition de connaissances approfondies sur la réglementation en matière de transports sanitaires, ainsi que le développement de compétences pratiques essentielles au métier de régulateur. Les participants apprendront à gérer efficacement les appels entrants et à établir des devis pour les services de transport. De plus, la formation vise à sensibiliser les apprenants aux conditions de prise en charge par les caisses de sécurité sociale et à optimiser la gestion des ressources au sein des entreprises de transports sanitaires.

Au fil des jours, les apprenants seront également formés à utiliser des logiciels de régulation, à gérer le stress lié à ce métier exigeant et à adopter une posture ergonomique au travail. L'objectif est de préparer les participants à répondre aux exigences du secteur et à améliorer la qualité des services offerts.

Description

La formation intitulée « régulateur en transports sanitaires » est conçue pour fournir aux participants une compréhension approfondie des enjeux liés à la régulation des transports sanitaires. **Le programme s'étend sur cinq jours**, chaque journée étant structurée pour aborder des thématiques spécifiques.

Le **premier jour** commence par une présentation générale de la formation, où les participants découvriront les réglementations et les obligations légales qui régissent le secteur des transports sanitaires. Ils seront également initiés aux différents types de véhicules utilisés dans ce domaine. L'après-midi sera consacré à la régulation au sein de l'entreprise, mettant en lumière les interactions entre les divers services internes et les partenaires externes.

Le **deuxième jour** se concentrera sur les différents types de transports ainsi que sur la prescription médicale nécessaire au transport. Les participants apprendront également les conditions de prise en charge et de refus de financement par les caisses de sécurité sociale. Des exercices pratiques de gestion des appels entrants seront également réalisés pour renforcer les compétences des apprenants.

Le **troisième jour** se focalisera sur les appels entrants spécifiques, en enseignant aux participants comment gérer efficacement des rendez-vous pour des motifs bariatriques. Des sessions de débriefing seront organisées pour permettre aux apprenants de partager leurs expériences et d'aborder les défis rencontrés.

Le **quatrième jour** traitera de la géolocalisation des véhicules, une compétence essentielle pour optimiser la régulation. Les participants auront l'occasion de pratiquer la géolocalisation durant des exercices pratiques. L'après-midi, ils apprendront à aménager leur poste de travail pour favoriser le confort et éviter les effets néfastes de la sédentarité.

Formacoop

Enfin, le **cinquième jour** sera dédié à l'établissement des devis pour les différents transports, suivi d'une évaluation des acquis à travers des exercices écrits. Ce jour-là, les participants corrigeront également leurs évaluations et participeront à des exercices de gestion du stress, avant un débriefing final et la distribution des attestations de fin de formation.

Prérequis

Aucun pré-requis spécifique n'est nécessaire pour participer à cette formation, bien que des connaissances de base dans le domaine des transports ou de la santé soient un atout. **Les participants doivent néanmoins avoir** une bonne capacité d'écoute et de communication, ainsi qu'un intérêt pour la régulation des transports sanitaires.
Il est recommandé d'avoir une maîtrise de l'outil informatique, notamment pour l'utilisation des logiciels de régulation qui seront abordés durant la formation.

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation sont diversifiées pour garantir un apprentissage optimal. **Des cours théoriques** seront dispensés pour poser les bases des connaissances nécessaires. **Des exercices pratiques** permettront aux participants de mettre en application ce qu'ils ont appris, notamment dans la gestion des appels entrants et l'utilisation de logiciels de régulation.

Des **débriefings réguliers** seront organisés pour favoriser l'échange d'expériences entre les apprenants, et des évaluations formatives auront lieu afin de mesurer les acquis tout au long de la formation. Enfin, l'accent sera mis sur la pédagogie active, encourageant les participants à poser des questions et à partager leurs difficultés afin d'enrichir le processus d'apprentissage.

Moyens et supports pédagogiques

Les supports pédagogiques mis à disposition des stagiaires incluront des documents de cours détaillés, des études de cas. **Des ressources multimédias** telles que des vidéos explicatives et des présentations interactives seront également utilisées pour illustrer les concepts théoriques.

Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances acquises durant la formation incluent des exercices écrits, qui permettront de tester les compétences des participants en matière de gestion des transports sanitaires. **Des évaluations formatives** auront également lieu tout au long de la formation pour suivre les progrès des apprenants.

À la fin de la formation, une évaluation finale sera réalisée afin de mesurer l'acquisition des compétences et des connaissances des participants. Les résultats seront discutés avec chacun pour identifier les axes d'amélioration.

Informations sur l'accessibilité

Veuillez faire connaître vos besoins au plus tôt lors de nos échanges. La prise en compte d'un besoin spécifique peut nécessiter un délai pour étudier les modalités d'adaptation ou d'orientation.